

# Nekrologe = Nos morts

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal  
= Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **121 (1970)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



† Richard Niggli

Le décès de Richard Niggli, survenu le 2 avril 1970 à Château-d'Oex, est l'occasion de rendre hommage à un éminent forestier dont l'activité s'est étendue à tous les domaines dont dépendent la vie et l'économie d'une vallée alpestre où Niggli a œuvré pendant quarante ans, soit de 1918 à 1958, année de sa retraite, comme inspecteur forestier d'arrondissement.

Bien que son arrondissement s'étendît jusqu'aux bords du Léman, à Montreux, Veytaux et Chillon, c'est au cœur des Alpes vaudoises que ce « Grison » se transplanta au milieu de populations montagnardes dont il sut gagner la confiance. En s'intéressant aux problèmes des paysans, surtout préoccupés de leur bétail et de leurs pâturages, il s'ingénia à leur faire comprendre le rôle important que la forêt pouvait jouer dans l'économie alpestre et l'intérêt qu'ils auraient à conjuguer leurs forces pour réaliser des tâches communes.

Son premier souci fut le développement du réseau des chemins, indispensable pour l'exploitation rationnelle des forêts, mais aussi nécessaire pour la survie des populations montagnardes toujours plus dépendantes de leurs relations avec les centres urbains et désireuses d'améliorer leurs conditions d'existence. Niggli ne se contenta pas d'être l'initiateur et le technicien, mais il paya souvent de sa personne en acceptant des responsabilités dans la gestion des entreprises, facilitant ainsi la coordination des travaux souvent liés aux subventions des différents services fédéraux et cantonaux.

L'œuvre maîtresse à laquelle le nom de Niggli restera attaché est le vaste projet de reboisement des Verraux, conçu pour enrayer les crûes dévastatrices de deux torrents, la Veraye et la Baye de Montreux, qui menaçaient l'agglomération montreusienne. Cette entreprise hardie et très complexe est devenue un objet

classique où se confrontent les différents types d'ouvrages paravalanches mis en place pour protéger les reboisements des flancs des Verraux de la Dent-de-Jaman et des Rochers-de-Naye, dont l'efficacité est aujourd'hui reconnue.

Niggli s'est particulièrement intéressé au traitement délicat des forêts de montagne ; ses expériences font autorité, en particulier pour les reboisements sur le flysch. Ses préférences allaient aux méthodes culturelles naturelles, en perfectionnant les moyens d'exploitation adaptés au réseau de chemins qu'il avait su créer. Ses efforts et ses succès dans ce domaine lui ont valu l'octroi de la médaille « Pro Sylva Helvetica » que notre pays réserve à ses plus éminents sylviculteurs.

Niggli fut en outre le « patron » de 36 ingénieurs forestiers qui lui furent confiés pour leur stage technique de montagne. Ceux-ci s'initèrent sous sa direction et comprirent la variété et l'ampleur des tâches qui peuvent conditionner l'activité d'un forestier conscient de sa mission. C'est dans cet esprit que Niggli fut appelé à jouer un rôle politique dans sa commune d'adoption, d'abord au sein du conseil communal, puis comme municipal, chargé du dicastère des routes, qu'il assumait jusqu'en 1961.

Cet administrateur des biens publics sut aussi faire appliquer avec tact et discernement la loi forestière à l'élaboration de laquelle il avait collaboré. Si cette législation impose des restrictions assez sévères aux propriétaires privés qui détiennent une part importante des alpages et des forêts protectrices du Pays d'Enhaut, il s'efforça de les aider à gérer leur patrimoine et de les convaincre que leurs intérêts étaient conciliables avec ceux de la collectivité. Les relations de confiance qui s'établirent lui permirent dans une large mesure de juguler la spéculation foncière et même d'acquérir à l'amiable, pour le compte de l'Etat, d'importants domaines d'alpages et de forêts qui augmentèrent très sensiblement la superficie des propriétés domaniales. Certaines de ces acquisitions aidèrent à la constitution de réserves naturelles, en particulier celle de La Pierreuse dont Niggli fut un des promoteurs.

Dans ces multiples activités s'insère encore une carrière militaire qui vit le colonel Niggli commander un régiment d'infanterie de montagne.

Si les dernières années de Niggli virent cet infatigable montagnard handicapé pour la marche et réduit à des promenades avec l'appui de sa dévouée épouse, il ne se départit jamais de sa sérénité et s'intéressa à la continuation de son œuvre. Ses amis, ses anciens élèves et ses montagnards gardent le souvenir d'un homme d'action, aux vues larges, dont toute l'activité honore la carrière forestière.

*Ch. Massy*